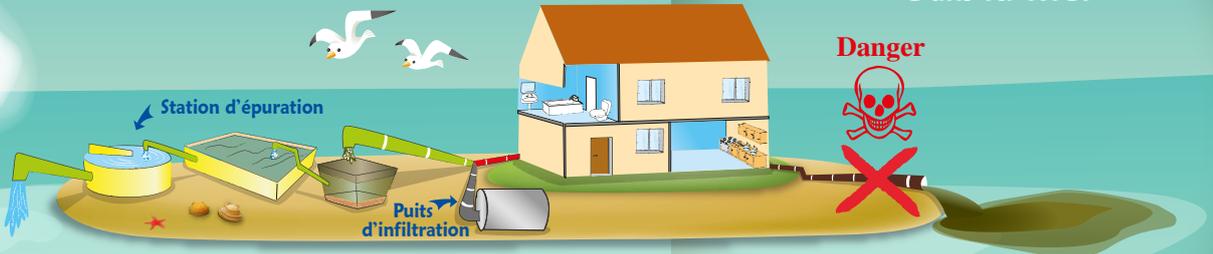




**Branchez-vous au réseau
d'assainissement
ou à un puits d'infiltration**

**Ne rejetez pas
vos déchets
Dans la mer**



Préservons nos zones de baignade

Saison estivale : Préservons nos zones de baignades

Comme à l'accoutumé, et à la veille de chaque saison estivale, l'Office National de l'Assainissement (ONA) a pris ses précautions et a actionné son dispositif d'intervention afin d'assurer un fonctionnement normal des systèmes d'assainissement au niveau des communes côtières qu'il gère. En parallèle, une campagne de sensibilisation des citoyens a été lancée.

Initiée par l'ONA, cette campagne vise à mettre en exergue l'importance de protéger les zones de baignade et de les nettoyer afin d'éviter toute sorte de maladie à transmission hydrique d'une part, et d'autre part sensibiliser les citoyens sur les implications juridique du non-raccordement au réseau public d'assainissement.

Les questions qui en découlent d'elles-mêmes sont : *Comment les stations d'ouvrages de l'assainissement protègent-elles le littoral ? Et quel est le rôle du citoyen pour protéger le littoral ?*

Dispositif d'intervention de l'ONA :

L'Office National de l'Assainissement a actionné son dispositif habituel d'intervention et d'alerte dont le but est d'assurer un bon fonctionnement des systèmes d'assainissement au niveau des communes côtières qu'il gère (136 communes). Ceci en protégeant les

plages qui sont autorisées à la baignade contre la pollution des eaux usées et en permettant aussi le bon fonctionnement des ouvrages de l'assainissement.

La surveillance et le curage des points noirs font parties des actions menées par les équipes d'intervention de l'ONA en parallèle de la prise en charge des dysfonctionnements qui peuvent survenir au niveau de ces ouvrages ainsi que la sécurisation des stations de relevage et d'épuration.

Pour la deuxième année consécutive, l'ONA a sensibilisé les citoyens des zones côtières sur l'importance d'éradiquer les rejets sauvages en mer et de veiller à respecter l'obligation d'être branché au réseau public d'assainissement afin de préserver les zones de baignades. Il est à citer la loi n° 05-12 relative à ce sujet.

Il est stipulé respectivement à l'article 118 et 121: « En zone agglomérée est obligatoire le branchement au réseau public d'assainissement de toute habitation ou établissement » et « Dans les zones à habitat dispersé ou dans les centres ne disposant pas d'un système d'assainissement collectif, l'évacuation des eaux usées doit se faire au moyen d'installations autonomes agréées et contrôlées par l'administration chargée des ressources en eau. »

Sommaire

- 01 | **Saison estival :**
Préservons nos zones de baignades.
- 02 | **Sensibilisation des citoyens à la veille del'Aïd EL Adha**
Ne prenez pas votre égout pour une poubelle
- 03 | **Vu à l'international :**
Des économies de chauffage grâce aux eaux usées.
Energies renouvelables: l'égout et les chaleurs.
- 04 | **Insolite :**
Camera cachée effectuer à Tizi Ouzou.

Sensibilisation des citoyens à la veille de l'Aïd El Adha :

Ne prenez pas votre égout pour une poubelle



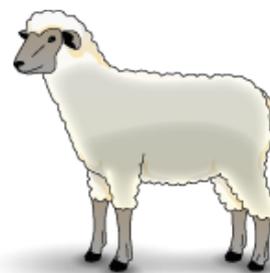
Dans quelques semaines, l'Algérie, à l'instar des autres pays musulmans célèbrera la fête de l'Aïd El Adha. Une occasion pour l'Office National de l'Assainissement de sensibiliser les citoyens à l'importance de veiller aux respects de consignes d'hygiène pour éviter toute inondation et débordement au niveau du réseau d'assainissement.

pour les besoins d'éventuelles interventions sur les réseaux d'assainissement et de surveillance des stations d'épurations, astreints à assurer des permanences les jours de l'Aïd El Adha. Ainsi, toutes les mesures nécessaires pour que les citoyens algériens puissent passer de bonnes fêtes sont prises par les équipes de l'Office.

A cet effet, l'Office National de l'Assainissement (ONA) lancera une campagne de sensibilisation à la veille de la célébration de cette fête religieuse, sous le thème « **Ne prenez pas votre égout pour une poubelle** ».

Le but est d'informer les citoyens sur l'utilité de préserver les réseaux d'assainissement publics qui, en pareille fête, sont souvent obstrués par les déchets liés au sacrifice du mouton. Des dépliants seront distribués pour cela. Une médiatisation à travers les différentes zones et unités de l'ONA sur le territoire national sera, de même, menée. Certains déchets tels que les cornes, les pattes ou la toison ne peuvent être introduits dans les réseaux d'égouts car pouvant occasionner des obstructions des canalisations et parfois-même, dans certains quartiers, causés des débordements des eaux usées.

De même, il est important de rappeler qu'il est interdit et dangereux de lever les tampons des regards pour y jeter les déchets des moutons. Par ailleurs, les unités opérationnelles seront,



« L'Office National de l'Assainissement souhaite à tous les algériens une bonne fête de l'Aïd El Adha. »



Vu à l'international

Des économies de chauffage grâce aux eaux usées.

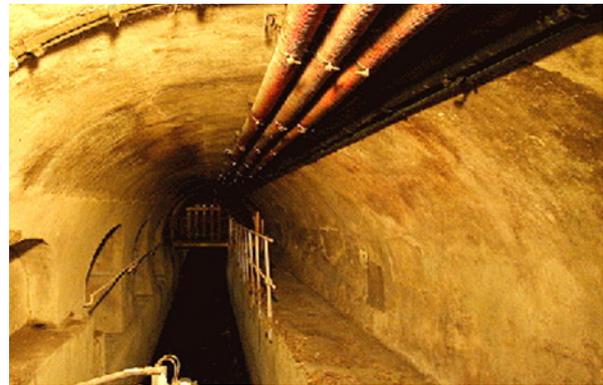
Caroline Ducharme

Le chauffage par les eaux usées, utilisé depuis des années en Suisse et en Allemagne, connaît un fort succès en France et devrait être implémenté à l'Elysée dès cet été.

Les eaux usées pourraient devenir un élément essentiel du chauffage des villes, non pas pour une utilisation individuelle mais pour les grandes installations collectives urbaines, permettant ainsi d'économiser le **CO₂** émis par les chaudières traditionnelles.

L'idée est simple : récupérer les calories des eaux usées. En effet, l'eau provenant des lessives, des douches, des éviers maintiennent une température entre **10** et **20°C** dans les canalisations, quelle que soit la saison. Afin de produire un chauffage suffisant, la température doit être haussée au minima à **50°C**. Pour cela, un échangeur permet de transférer la chaleur des eaux usées dans un fluide caloporteur, via un ensemble de tuyaux

qui prévient tout risque de mélange entre les eaux usées et le fluide caloporteur. Ce dernier alimente alors une pompe à chaleur, dont le rôle est de hausser la température de **10°C** à **50** voire **70°C**, température suffisante pour produire du chauffage domestique. Les eaux de chauffage partent ensuite dans les tuyaux de chauffage des installations concernées.



Source : <http://energie.lexpansion.com/energies-renouvelables/des-economies-de-chauffage-grace-aux-eaux-usees-a-33-6260.html>

Energies renouvelables: L'égout et les chaleurs

L'AUTEUR CATHERINE BERNARD

Dans quelques années, une proportion non négligeable de citoyens se chauffera grâce au tout-à-l'égout. La perspective semble peu ragoûtante? Il s'agit pourtant bien là d'une énergie prometteuse, propre et 100% renouvelable !

Les eaux usées évacuées rejoignent les canalisations et finissent dans une station d'épuration. Elles coûtent cher à traiter et ne rapportent rien, sinon des boues d'épuration

dont les **Veolia** et autres **Suez-Lyonnaise** ne savent trop quoi faire. Ces eaux ont un fort potentiel énergétique : elles contiennent de la matière carbonée valorisable. Leur énergie cinétique (provenant de leur mouvement) n'est pas négligeable non plus : «*En été, les jours d'orage, le réseau d'assainissement transporte plus d'eau que la Seine. A Paris, cette énergie est déjà utilisée pour nettoyer les égouts*», rappelle Denis Penouel, responsable du service technique de l'eau et de l'assainissement à la mairie de Paris, selon qui «*une réflexion va être engagée pour transformer l'énergie des eaux usées en électricité*».



Calories:

Reste à concevoir des hydroliennes (turbines sous-marines ou à flots) suffisamment robustes pour résister aux nombreux objets solides charriés dans les canalisations souterraines. Pour l'heure, ce sont surtout les calories contenues dans ces eaux que l'on commence à valoriser. Les égouts affichent en effet une température comprise entre **12** et **20 degrés**, et ce, tout au long de l'année. Sur le principe, exploiter ces calories ne pose aucun problème : il suffit d'appliquer aux égouts les technologies déjà rodées dans la géothermie. On installe dans l'eau des échangeurs de chaleur, autrement dit, des tuyaux aux formes variables dans lesquels circule un liquide caloporteur, comme de l'eau additionnée de glycol. Celui-ci se réchauffe au contact des eaux usées et est acheminé vers une pompe à chaleur alimentée à l'électricité qui démultiplie les calories et amène la température de cette eau à environ **55°C**. Une unité d'électricité suffit à chauffer environ trois unités d'eau. Le système est ensuite raccordé à une chaufferie collective, qui peut aussi recevoir une autre énergie, pour les périodes de pointe. Et, bien évidemment, la pompe à chaleur est réversible et peu produire du froid pendant l'été.

Par rapport à la géothermie, les eaux usées se révèlent toutefois plus difficiles à traiter : là aussi, il faut adapter les matériels pour qu'ils ne s'encrassent pas trop vite. Chacun y va de sa propre solution : Suez Environnement a breveté sa technologie «**degrés bleus**». La société installe au fond des égouts des échangeurs de chaleur en plaques. **Veolia** a mis au point «**Energido**», qui équipe son usine de traitement des eaux à Toulouse : on construit une petite dérivation dans les égouts, dans laquelle est installée l'échangeur de chaleur.

D'autres procédés existent : certains enroulent des tuyaux autour des canalisations d'eau usées, par exemple. En Suisse, l'énergie des

eaux usées est déjà exploitée dans une trentaine de communes, et permet de chauffer **300 000** appartements. Les eaux usées chauffent aussi une banlieue d'**Oslo** et un quartier de **Stockholm**.

Coût:

En **France**, la technologie reste émergente mais les projets se multiplient. Suez Environnement a équipé la piscine de Levallois (**Hauts-de-Seine**), la piscine de Wattignies (**Paris, XIIe**), et l'Elysée, dont la facture en énergie fossile a chuté illico de **60%**. A Nanterre (**Hauts-de-Seine**), le nouvel écoquartier de la Boule-Sainte Geneviève utilisera aussi les eaux usées pour approvisionner les **650 logements** en chauffage et eau chaude. La Ville de Paris prévoit de chauffer de la sorte la piscine Aspirant-Dunand dans le **XIVe** arrondissement.

Financièrement, la solution reste coûteuse : à **Paris**, les équipements seront amortis en vingt ans malgré les subventions de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (**Ademe**). Mais le coût d'investissement devrait baisser, et celui des calories, lui, ne sera pas exposé aux fluctuations des cours mondiaux du pétrole et du gaz.

Si cette énergie s'adapte très bien aux zones d'habitation denses, elle suppose l'existence de réseaux de chaleur ou de chauffages collectifs. Impossible donc de raccorder les bâtiments chauffés à l'électricité individuelle : soit **60%** des nouveaux logements et environ **30%** des logements parisiens.



Le potentiel est toutefois important : dans la capitale toujours, le réseau de chaleur de la **CPCU** (Compagnie parisienne de chauffage urbain) couvre environ **10%** des bâtiments. Et sous les plaques d'égout de **Paris**, il y a plus d'immondices qu'il n'en faut pour les chauffer toute l'année.

Source : http://www.liberation.fr/economie/2013/08/25/energies-renouvelables-l-egout-et-les-chaleurs_926947



Insolite

L'ONA lance une campagne de sensibilisation innovante



L'eau lave tout, l'ONA épure l'eau

L'Office National de l'Assainissement (**ONA**) a lancé, pour la première fois en Algérie, une campagne de sensibilisation en direction des citoyens sur la base d'un concept unique et innovant alliant divertissement et sensibilisation à la préservation de l'environnement hydrique et du patrimoine souterrain que constitue le réseau d'assainissement.

Développée par l'**ONA** autour d'une série de caméras cachées, cette nouvelle campagne met en situation les comportements quotidiens banalisés face à un égout d'évacuation pour porter un message de sensibilisation auprès des citoyens.

A travers six scénarios, les caméras cachées abordent :

- *Le regard porté sur un « Égout d'évacuation des eaux usées » pour ne pas le confondre avec une « Poubelle à ordures »*
- *Le bon geste citoyen à adopter pour préserver le patrimoine souterrain (non visible, réalisé en souterrain et entretenu par des équipes qualifiées de l'ONA)*

Par cette campagne d'utilité publique, l'Office National de l'Assainissement encourage les citoyens à adopter des gestes civiques pour la préservation de l'environnement,

particulièrement les réseaux d'assainissement.

La première série de caméras cachées a été diffusée grâce aux concours des télévisions publiques et privées.

Afin de permettre une interactivité avec les usagers et les internautes, l'**ONA** a mis en ligne les numéros au fur et à mesure de leur diffusion sur la page **facebook officielle** :

<https://www.facebook.com/pages/Office-National-de-lAssainissement-Officiel-DG/1636466419933526?fref=ts>





الديوان الوطني للتطهير
Office National de l'Assainissement

Contacts

> Tél. : (213) 21 76 20 34
(213) 21 76 20 35
(213) 21 76 20 36

> Fax : (213) 21 76 20 40

Liens

www.ona-dz.org